DEPARTEMENT DES DEUX-SEVRES

VILLE DE NIORT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice: 45

Votants: 45

Convocation du Conseil Municipal : le 22 septembre 2009

Affichage du Compte-Rendu Sommaire : le 5 octobre 2009

SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2009

ATTRIBUTION D'UN VEHICULE DE FONCTIONS AU DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES

Accusé de réception de la préfecture en date du jeudi 01 octobre 2009

Présidente:

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents:

Adjoints:

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers:

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Alain BAUDIN - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - Mme Françoise BILLY - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN -

Secrétaire de séance : Mme Nicole IZORE -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Gérard ZABATTA donne pouvoir à Françoise BILLY
- Michel PAILLEY donne pouvoir à Alain BAUDIN
- Emmanuelle PARENT donne pouvoir à Frédéric GIRAUD
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Sylvette RIMBAUD

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2009

DELIBERATION D20090362

DIRECTION RESSOURCES HUMAINES

ATTRIBUTION D'UN VEHICULE DE FONCTIONS AU DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES

Monsieur Jean-Louis SIMON Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs.

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

La loi n° 90-1067 du 28 novembre 1990 modifiée relative à la fonction publique territoriale et portant modification de certains articles du code des communes autorise l'attribution d'un véhicule de fonctions pour nécessité absolue de service aux Directeurs Généraux des services de communes de plus de 5 000 habitants.

Cette dotation constitue un avantage en nature qui obéit à la réglementation de la sécurité sociale, notamment en ce qui concerne les cotisations à la CSG et au RDS.

Les sujétions et contraintes particulières inhérentes à l'exercice des fonctions de Direction Générale à la Ville de Niort conduit à envisager l'attribution d'un véhicule de fonctions au Directeur Général des services.

L'avantage en nature constitué par cette dotation sera évalué conformément à l'arrêté du 10 décembre 2002 relatif à l'évaluation des avantages en nature en vue du calcul des cotisations de sécurité sociale.

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- accepter l'attribution d'un véhicule de fonctions au Directeur Général des services

LE CONSEIL ADOPTE

Pour: 45
Contre: 0
Abstention: 0
Non participé: 0
Excusé: 0

Pour Madame le Maire de Niort Geneviève GAILLARD L'Adjoint délégué

Signé

Jean-Louis SIMON